

Passerelle

Mai 2026

Maison des Communes de la Vendée

HORS-SÉRIE



Page
4

La Maison des Communes,
votre lieu ressources

Page
6

Sept structures à votre
disposition au quotidien

 Maison des
Communes
de la Vendée

édito

Depuis quarante ans, nous avons fait le choix, dans notre département, de réunir en un même lieu des structures tournées vers l'accompagnement des collectivités et établissements publics.

Ainsi, si le Centre de Gestion, propriétaire des locaux et employeur de la quasi intégralité des collaboratrices et collaborateurs, est plus spécifiquement dédié à l'appui en matière de gestion des ressources humaines, les structures publiques et privées que vous découvrirez dans ce Passerelle " hors-série " couvrent quant à elles un large champ de compétences.

Ce choix de regroupement a su répondre aux attentes des collectivités. Nous souhaitons conserver cette synergie qui permet d'offrir aux élu(e)s et aux agents territoriaux un appui diversifié dans un bon nombre de domaines concernant la gestion locale.

La Maison des Communes se veut un lieu d'échanges, de réflexion et de conseil, pour contribuer, à notre mesure, à la qualité du service rendu aux habitants. De nombreuses réunions s'y déroulent, des formations sont dispensées en direction des élu(e)s et des personnels. Nos services s'y développent dans l'objectif, toujours, de faciliter les missions des collectivités.

À l'heure où les territoires connaissent d'importants changements de périmètres, de compétences et d'organisation, il nous paraît plus que jamais utile de proposer un échelon pertinent de mutualisation.

Les président(e)s des structures présentes au sein de la Maison des Communes, les collaboratrices et collaborateurs, œuvrant chaque jour au service des collectivités vendéennes, partagent ce souci constant d'illustrer la devise qui nous réunit :

*Notre mission,
faciliter
les vôtres !*

La Maison des Communes	4
Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée	6
L'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée	10
Le Fonds Départemental d'Action Sociale	12
e-Collectivités	14
Géo Vendée	16
L'Association Vendéenne des Anciens Maires	18
L'Union Départementale des CCAS et des CIAS	19

La Maison des Communes



> L'historique

- 1954**
 - Création de l'Union Amicale des Maires de Vendée (UAMV).
 - Création du Syndicat intercommunal pour la gestion du personnel des communes et de leurs établissements publics de la Vendée. Y sont affiliées les communes de moins de 100 agents.
 - Le siège du syndicat est fixé à la Préfecture de la Vendée.
- 1973**
 - Création du Fonds Départemental d'Action Sociale du personnel (FDAS).
- 1987**
 - Le CDG de Vendée remplace le Syndicat intercommunal pour la gestion du personnel des communes et de leurs établissements publics de la Vendée.
- 1993**
 - Création de l'Assemblée des Districts et des Communautés de Vendée dont le siège est fixé rue Haxo.
- 1994**
 - Création de l'Amicale des Anciens Maires de Vendée.
 - Création et installation de la Maison des Communes dans les nouveaux locaux bd des Etats-Unis à La Roche-sur-Yon.
- 2002**
 - L'Union Amicale des Maires de Vendée (UAMV) devient l'Association des Maires de Vendée (AMV) et l'Assemblée des Districts et Communautés de Vendée devient l'Assemblée des Communautés de Vendée.
- 2005**
 - L'Amicale des Anciens Maires de Vendée devient l'Association Vendéenne des Anciens Maires (AVAM).
- 2006**
 - Création de l'association Géo Vendée.
- 2008**
 - Installation de la Maison des Communes dans de nouveaux locaux au 65 rue Kepler à La Roche-sur-Yon.
- 2011**
 - Création de l'Union Départementale des CCAS et CIAS (UDCCAS).
- 2013**
 - Transformation de l'Association des Maires de Vendée (AMV) en Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée (AMPCV).
- 2014**
 - Création du syndicat mixte e-Collectivités Vendée.
- 2018**
 - Construction d'un second bâtiment rue Kepler.
- 2021**
 - e-Collectivités Vendée devient e-Collectivités avec une compétence régionale.
- 2025**
 - L'association Géo Vendée devient un Groupement d'Intérêt Public (GIP).

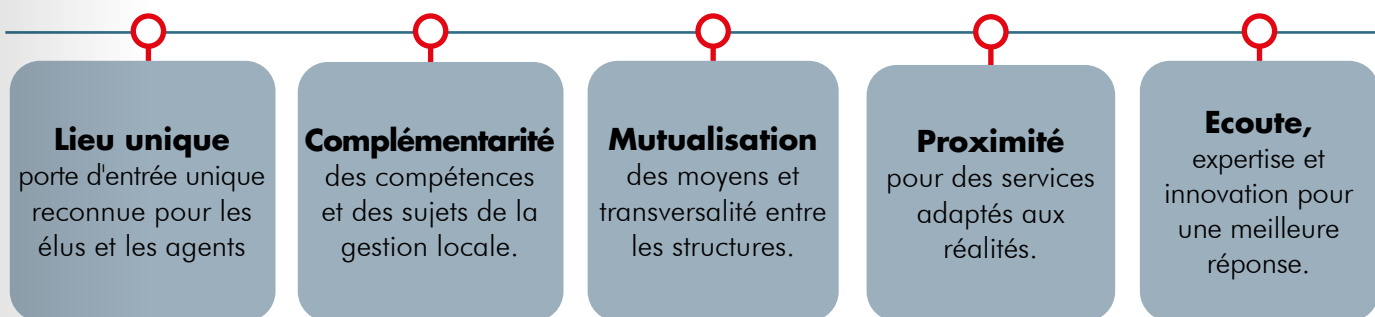
> Les valeurs partagées

L'objectif de la Maison des Communes est d'assurer une cohésion dans les relations et les actions mises en place par les 7 entités qui la composent, en faveur des collectivités et établissements adhérents.

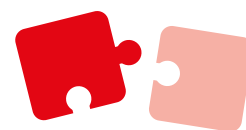
A travers son slogan : « Notre mission, faciliter les vôtres », ce sont des valeurs importantes qui

sont partagées par chaque entité et qui fondent l'existence même de la Maison des Communes.

Cette collaboration s'appuie sur une volonté forte de concertation et de transversalité entre chaque structure en vue de répondre aux attentes de l'ensemble des collectivités et établissements adhérents.



> Les principes de gouvernance



Chaque structure dispose de son propre organe délibérant, en application des statuts qui lui sont applicables, mais également en tenant compte, si possible, d'une

représentation du territoire, d'une représentation des collectivités et adhérents, notamment géographique, démographique, etc.

Afin d'assurer la cohésion au quotidien des structures composant la Maison des Communes, les gouvernances entre les structures peuvent également être croisées en partie.

> L'organisation fonctionnelle

La Conférence des Présidents

Il est institué une Conférence des Présidents représentant les 7 structures dont l'objectif principal est d'affirmer les valeurs partagées de la Maison des Communes. Organisée une fois par semestre, elle favorise les échanges et permet d'assurer la cohérence des actions mises en place pour l'accompagnement au développement des collectivités, dans le respect du domaine de compétences de chacun.

Le Comité de Direction

Composé des directeurs, directeurs adjoints et responsables de chaque structure, le Comité de Direction se réunit quatre fois par an afin notamment d'échanger sur les projets menés ou à venir afin d'assurer un travail en collaboration et en cohérence, et préparer les dossiers de la Conférence des Présidents.

Les deux instances sont pilotées par le Centre de Gestion.

Le Centre de Gestion (CDG) est le partenaire ressources humaines des employeurs publics vendéens. Il accompagne les collectivités et établissements publics dans la gestion et le suivi de la carrière de leurs agents, du recrutement jusqu'à la retraite.

L'organisation du CDG est articulée autour de plusieurs pôles de compétences afin de répondre de manière efficiente à vos besoins.

> Nos objectifs

- Apporter notre expertise pour sécuriser vos procédures,
- Conseiller pour anticiper les situations,
- Répondre à vos interrogations et vous accompagner pour résoudre des difficultés.

Quelle est la règle applicable ?

Plusieurs sujets s'entremêlent et la décision est sensible.

Comment gérer une relation de travail complexe avec un agent ?

Un agent a un problème de santé, que dois-je faire ?



Le pôle est là pour :

- Assurer la gestion comptable et financière du Centre de Gestion.
- Conseiller les collectivités dans tous les domaines intéressant la gestion territoriale.
- Accompagner administrativement les agents mis à disposition des collectivités via Missions temporaires.



Le pôle est là pour :

- Accompagner les élus et les collectivités avant, pendant et après une décision ou une situation complexe.
- Apporter un conseil fiable, neutre et opérationnel, adapté aux réalités locales.
- Sécuriser vos pratiques sur les plans juridique, RH et managérial.



©DR

Patrick MANDIN
Maire de Mouchamps

" Ils parlent de nous " !

" Après plusieurs départs de DGS, nous avons besoin d'un vrai soutien pour sécuriser notre recrutement. Le CDG85 nous a apporté son œil extérieur, attentif, neutre et un appui réglementaire précieux. Grâce à cet accompagnement, nous avons pu clarifier nos attentes, nous poser les bonnes questions et ainsi mieux

évaluer les profils. Le travail s'est fait en partenariat, le CDG n'étant pas là pour décider à notre place mais pour nous aider à la prise de décision. Je ne peux que recommander vivement cet appui qui nous a permis de faire un choix vraiment aligné avec les besoins de notre collectivité ".

Focus sur la promotion de l'emploi

En soutenant la promotion de l'emploi, le CDG 85 aide les élus à recruter plus facilement et à sécuriser l'avenir de leurs services.

En agissant sur l'emploi, le CDG 85 contribue à :

- Faciliter l'accès à la fonction publique territoriale, en

valorisant ses métiers et ses opportunités ;

- Accompagner les collectivités dans leurs recrutements, en sécurisant les procédures et en élargissant les viviers de candidats ;
- Anticiper les besoins en compétences, notamment sur les

métiers en tension ou en évolution ;

- Renforcer l'attractivité des employeurs territoriaux,
- La promotion de l'emploi s'inscrit ainsi comme un levier essentiel de continuité du service public local, au service des élus employeurs et des projets de territoire.



Le pôle est là pour :

- Conseiller les collectivités afin de respecter la réglementation statutaire liée à la santé et la sécurité au travail et structurer leur politique de prévention.
- Accompagner les agents dans les situations liées à la santé, au handicap et au maintien dans l'emploi.
- Accompagner les collectivités à la mise en œuvre d'actions améliorant les conditions de vie au travail.



Nathalie LARDY

Secrétaire Générale de Mairie
Mairie de Xanton-Chassenon

" Ils parlent de nous " !

" Nous avons été confrontés à la situation d'un agent de cantine en arrêt maladie à la suite de problèmes d'épaule. Son arrêt a finalement été requalifié en maladie professionnelle, après l'avis du conseil médical. Dans ce contexte, nous avons sollicité le Centre de Gestion qui nous a accompagnés à plusieurs niveaux : visites avec le médecin du travail, échanges avec l'assurance statutaire et le conseil médical pour le suivi administratif, étude des possibilités de reconversion professionnelle et analyse du poste de travail avec la conseillère handicap. La conseillère de prévention s'est même déplacée en mairie pour

rencontrer l'agent et étudier concrètement les aménagements possibles. Des adaptations ont été mises en place et après 1 an d'arrêt l'agent a repris en temps partiel thérapeutique sur un poste administratif puis a pu ensuite reprendre sur son poste. La réactivité et la disponibilité des services du Centre de gestion sont très précieuses. Nous pouvons échanger facilement par mail ou par téléphone, vérifier rapidement si un dossier est complet et trouver des solutions adaptées. Les déplacements sur le terrain permettent aussi d'avoir un regard extérieur et professionnel sur les situations.

Je suis également formée comme assistante de prévention, en plus de mon rôle de secrétaire générale. Cela me permet d'acquérir toutes les connaissances en matière de réglementation santé et sécurité au travail et de mettre en place des actions concrètes pour prévenir les risques et limiter les arrêts au sein de la commune. Nous sommes avec les élus particulièrement attachés et sensibles à la santé de mes collègues. Les échanges sont réguliers pour anticiper les problèmes éventuels et déceler des situations préoccupantes. "

> Zoom sur...

Les Archives

Depuis plus de 30 ans, le Centre de Gestion vous propose une prestation Archives.

5 archivistes itinérants qualifiés se déplacent dans tout le département pour :

- traiter vos archives (tri, élimination, classement, inventaire),
- accompagner à la gestion des dossiers numériques,
- aider et préparer aux aménagements et déménagements de locaux.

Le Conseil en organisation

Vous souhaitez faire évoluer l'organisation de vos services, leur fonctionnement, accompagner vos équipes et vos agents, le service Conseil en organisation vous propose des solutions à la fois organisationnelles, opérationnelles ou managériales, adaptées à vos spécificités :

- diagnostic organisationnel,
- charte de gouvernance,
- coaching,
- accompagnement de projets spécifiques.

> Nos moyens

Le Centre de Gestion est administré par un conseil d'administration composé de **31 élus**.

Il s'appuie sur l'expertise de **112 collaborateurs**.

Les principales recettes du Centre de Gestion (85 %) se composent :

- Du produit des **cotisations** versées par les collectivités et basées sur les rémunérations des agents,
- Des **prestations** facturées (paie, médecine, missions temporaires, etc.).

L'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée (AMPCV)



Créée en 1954, l'AMPCV regroupe l'ensemble des Maires et Présidents de communautés du département de la Vendée : 253 communes et 19 EPCI. Elle accompagne les élus dans la gestion locale, en organisant des temps de formation, d'information et des événements qui contribuent à favoriser le lien et les échanges.

> Nos objectifs

- Faciliter l'exercice des fonctions des élus locaux dans un cadre convivial.
- Conduire des missions de conseil et d'accompagnement en direction des élus vendéens.
- Représenter les intérêts des élus locaux auprès des partenaires institutionnels (Préfecture, Département, etc.).

> Nos missions

Développement des liens de solidarité, mise en réseau et partage d'expériences

L'association propose aux élus de participer à des temps de rencontre et d'échanges : Congrès de l'AMF chaque année en novembre, Carrefour départemental biennal, réunions d'information, etc.

Formation

Agréée depuis 1995, l'association propose un programme de formation complet et adapté aux enjeux et problématiques appréhendés quotidiennement : urbanisme, finances, communication, gestion managériale, etc.

Accompagnement sur des dossiers liés à la gestion locale et représentation auprès des pouvoirs publics et partenaires

L'association vient en appui des élus locaux sur des problématiques rencontrées ou liées à l'actualité et fait remonter leurs besoins ou revendications auprès des décideurs locaux et nationaux.

Elle est représentée dans une centaine de commissions et prend part aux orientations et décisions qui intéressent la gestion locale.

Coordination de l'accueil des gens du voyage

En lien avec les services de l'État, un coordonnateur est chargé de gérer l'accueil des grands passages estivaux des gens du voyage. Il réceptionne les demandes de stationnement et vérifie la cohérence du dispositif en lien avec les élus et services gestionnaires des aires de grand passage.

Schémas Communaux de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI)

Mise en place d'une cellule d'appui à l'élaboration des SCDECI pour améliorer la couverture incendie.

> Nos moyens

L'association est administrée par un conseil d'administration et un bureau composé de **39 Maires et Présidents d'intercommunalités de Vendée**.

Elle s'appuie également sur le savoir-faire et l'engagement de **8 collaborateurs**.

Les recettes de l'AMPCV proviennent des **cotisations** versées par

ses adhérents (communes et intercommunalités) et des participations financières aux **prestations et services** proposés (formation des élus, SCDECI, manifestations, etc.).

Zoom sur...

La mission d'accompagnement à l'élaboration des schémas communaux de défense extérieure contre l'incendie (DECI)

Depuis 2023, l'AMPCV, Vendée Eau et le SDIS ont mis en place une cellule d'appui multi partenariale, destinée à accompagner les communes dans l'élaboration de leurs schémas communaux de DECI.

À l'issue d'une phase de consolidation du diagnostic de couverture incendie sur la commune, la cellule identifie les secteurs en

déficit et propose des solutions correctives issues du réseau d'eau potable ou des solutions alternatives (ex : réserves incendie). Il appartient alors à la commune de valider et de prioriser les solutions proposées et planifier les investissements.

Après 3 ans de mise en œuvre, la cellule a déjà accompagné près d'une centaine de communes.



Jean-Pierre RATOUIT

Maire de L'Oie

" Ils parlent de nous " !

" La commune de L'Oie est redevenue autonome en janvier 2024 et une de mes priorités, en tant que Maire, a été la sécurité.

C'est en échangeant avec le Président de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent-Les Essarts que le sujet de la mise aux normes de nos bornes incendie a été abordé.

Sur son conseil, en compagnie de mon adjoint à la sécurité, nous avons donc contacté l'AMPCV.

L'approche multipartenariale avec le SDIS et Vendée Eau et les

rencontres sur la commune ont permis de comprendre rapidement comment chaque intervenant allait travailler afin que l'AMPCV puisse faire une proposition de mise en place du SCDECI sur la commune.

Ainsi, après quelques mois et plusieurs échanges, un schéma clair, précis et chiffré a pu être proposé. Celui-ci a permis au conseil municipal de valider un plan pluriannuel d'investissement sur la future mandature, en fonction des priorités recensées par la cellule.

Ce plan constitué de pose de bornes supplémentaires ou de

bâches incendie, en propriété ou en partenariat avec des privés, entreprises ou agriculteurs, va donc pouvoir être déployé et les premiers devis sont déjà signés.

L'avantage de cette démarche est qu'elle balaye d'emblée toutes les possibilités offertes et qu'il n'y aura pas à revenir dessus, sauf si de nouvelles constructions voyaient le jour sur la commune dans un périmètre non couvert par le SCDECI mis en place".

Suivez l'actualité de l'association dans notre newsletter et sur notre page Facebook !



Depuis 1973, le Fonds Départemental d'Action Sociale (FDAS) accompagne les collectivités vendéennes dans la mise en place d'une action sociale de qualité au bénéfice des agents territoriaux.

> Nos objectifs

- Accompagner les collectivités dans leur obligation légale d'action sociale.
- Apporter à plus de 17 000 adhérents actifs ou retraités une aide matérielle et morale participant à leur épanouissement et leur bien-être.

> Nos missions

Les aides individuelles

Le FDAS propose plusieurs dispositifs d'accompagnement : Noël des enfants de 11 à 14 ans, aide en cas de décès de l'agent ou d'un ayant droit, secours exceptionnel pour faire face à des situations difficiles.

La billetterie loisirs et spectacles

Le FDAS facilite l'accès aux loisirs grâce à : 30 % de réduction sur la billetterie permanente (cinéma, piscine, karting, bowling, parcs, etc.), une participation de 30 % par billet pour les spectacles

organisés en Vendée et dans les départements limitrophes.

Les partenariats

Les agents bénéficient également d'avantages promotionnels auprès de partenaires : centres de thalassothérapie, centres de vacances, structures sportives, sociétés d'aide à la personne, etc.

L'accès aux prestations du CNAS

L'adhésion au FDAS ouvre également l'accès aux prestations du Comité

national d'action sociale (CNAS), couvrant : le quotidien (mariage, permis de conduire, aide à domicile, retraite, déménagement, ticket CESU, etc.), les enfants (naissance, Noël de 0 à 10 ans, voyages scolaires, garde d'enfant, etc.), la solidarité (handicap, catastrophes naturelles, décès, etc.), la culture et les loisirs (billetterie nationale, chèques lire & culture, forfait sport, etc.), les vacances (chèques vacances, aides vacances, réductions sur des séjours en France et à l'étranger).

> Nos moyens

Avec **410 collectivités et établissements publics adhérents**, le FDAS s'appuie sur une mutualisation forte qui permet de proposer des prestations attractives et accessibles, de développer des actions adaptées aux besoins du territoire et d'assurer une évolution constante de l'offre sociale.

L'association s'appuie sur l'expertise de **3 collaborateurs**.

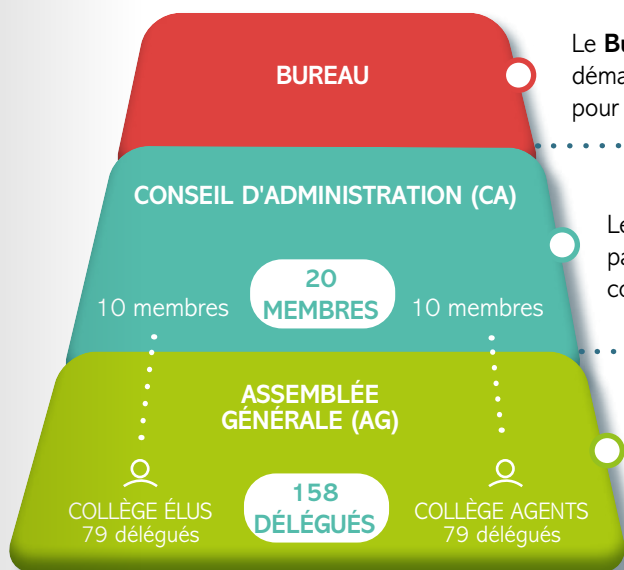
Un modèle de financement partagé

Le financement du FDAS repose sur deux sources complémentaires :

- Une **cotisation annuelle** versée par les agents actifs et retraités ;
- Une **participation financière des collectivités et**

établissements publics adhérents, indispensable à l'équilibre et au bon fonctionnement de l'association.

Ce modèle permet de garantir la pérennité des prestations proposées et d'assurer une action sociale accessible à tous les agents territoriaux vendéens.



Le **Bureau** élu par le Conseil d'administration (CA) a en charge les démarches administratives et la gestion courante. Il prépare les réunions pour le CA.

Le **Conseil d'administration** composé de 10 élus et 10 agents élus par l'Assemblée générale (AG) déclinaire les orientations de l'AG et rend compte de sa gestion chaque année.

L'**Assemblée générale** composée de délégués élus et agents porte le projet associatif. Elle se réunit une fois par an pour valider les comptes de l'année N-1 et définir les orientations politiques et budgétaires de l'année à venir.

Zoom sur...

Le rôle central du correspondant

Chaque structure adhérente désigne un correspondant. Véritable relais entre les agents et le FDAS et le CNAS, le correspondant occupe une place essentielle dans la dynamique

de l'action sociale notamment en assurant le suivi des adhésions des agents, en participant aux réunions locales d'information, en diffusant l'ensemble des documents et

informations transmis par les deux structures, en informant et conseillant les agents sur les prestations disponibles.

" Ils parlent de nous " !

" Les 100 agents de la collectivité sont essentiellement de jeunes femmes avec des enfants à charge.

Le FDAS offre vraiment une bulle d'air de part :

- les aides financières pouvant être obtenues tout au long de la vie des enfants mais aussi conjoint et parents à charge,
- les aides possibles pour tous les bons moments de la vie (naissance, mariage, retraite, etc.),
- la prise en charge des activités ludiques, culturelles et les vacances.

Sans cela plusieurs personnes ne pourraient se l'offrir. Merci de nous accompagner "



Laure LOISEAU

Travailleur social
CCAS de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

" Le Fonds départemental d'Action Sociale représente un véritable soutien et une preuve d'attention au quotidien pour les agents. Au-delà des prestations ou des avantages, l'association apporte un soutien concret qui montre que la collectivité ne voit pas uniquement nos missions, mais aussi les personnes que nous sommes. C'est rassurant de savoir qu'il existe des dispositifs pour accompagner les moments importants de la vie — qu'ils soient heureux ou plus délicats. Personnellement, je vois cette action sociale comme un lien humain au sein de la collectivité "



Sabine BERNARD

Assistante Ressources Humaines
EHPAD Les Collines
CCAS de Pouzauges

Suivez l'actualité de l'association sur notre site www.fdas85.fr et sur notre page Facebook !



Créé en Vendée en 2014 par les collectivités, pour les collectivités, e-Collectivités est l'opérateur public de services numériques. Finances, ressources humaines, état civil, marchés publics, relation aux usagers : tous les services municipaux et intercommunaux reposent désormais sur des outils numériques. Ces usages répondent à des exigences réglementaires croissantes qui doivent être accompagnés. Depuis 2021, e-Collectivités accompagne les collectivités au niveau régional.

> Nos objectifs

- Mutualiser les moyens numériques afin de permettre à chaque collectivité, quelle que soit sa taille, d'accéder aux mêmes outils, à la même qualité de service et au même niveau d'expertise.
- Optimiser les investissements isolés et redondants afin de sécuriser les choix techniques et de bénéficier d'économies d'échelle dans un contexte budgétaire contraint.
- Apporter une expertise et un socle de services numériques fiables et sécurisés.

> Nos missions

Centraliser les outils de dématérialisation

Le bureau virtuel Pléiade centralise les outils de dématérialisation : télétransmission des actes, parapheur électronique, convocations, gestion documentaire et signature électronique.

Des solutions métiers adaptées et sécurisées

e-Collectivités propose un panel de solutions métiers (finances, ressources humaines, population, enfance) sécurisées et hébergées en environnement protégé, avec un accompagnement assuré par des agents publics issus des collectivités

territoriales, connaissant les réalités quotidiennes des collectivités.

Protection des données

Un Délégué à la Protection des Données mutualisé accompagne les collectivités dans leur mise en conformité au RGPD et sécurise juridiquement leurs pratiques.

Cybersécurité

La cybersécurité repose sur une approche globale associant gouvernance (analyse de risques, continuité d'activité), sensibilisation des élus et des agents, et protections techniques adaptées.

Pour les élus, l'enjeu est double :

protéger les données publiques et garantir la continuité du service en cas d'attaque.

Relation usagers

Sites internet, démocratie participative et gestion de la relation usagers complètent cette offre au service du lien avec les citoyens.

Formation

e-Collectivités assure formation, assistance et accompagnement des projets.

Un parcours dédié aux nouveaux élus permet d'identifier concrètement comment le numérique peut soutenir le mandat.

Zoom sur...

Le parcours e-learning " être (nouvel) élu à l'ère du numérique "

Pensé pour accompagner les élus dès le début de leur mandat, le parcours e-learning propose une quinzaine de vidéos courtes pour mieux comprendre les enjeux du numérique dans l'exercice de leurs

fonctions. Accessibles à tout moment, elles apportent des repères simples et concrets : cybersécurité, données, outils et relation aux usagers. Sans présenter de solutions, ce parcours aide à mieux appréhender

son environnement numérique et à gagner en autonomie.

Plus d'infos en
scannant ce
QR code



> Nos moyens

Le syndicat mixte est gouverné par un comité syndical composé de **20 délégués titulaires** et 19 suppléants, portant une vision publique et souveraine du numérique.

27 agents experts, répartis dans 4 pôles de compétences, vous accompagnent au quotidien. Son modèle repose sur les adhésions et les services proposés, garantissant une action durable,

au plus près des besoins.

Plus de 1 000 adhérents font appel au syndicat dans toute la région des Pays de la Loire, dont **522 en Vendée**.



Judicaël LAMY
Maire de la Taillée

" Ils parlent de nous " !

" A La Taillée, nous nous sommes souvent retrouvés face à un vrai défi : comment offrir à nos habitants des services publics modernes, sécurisés et efficaces, alors que nos moyens sont limités et que l'informatique reste un domaine complexe et parfois intimidant ?

Entre la gestion des signatures électroniques, la cybersécurité et l'ensemble des outils de gestion publique, nous savions qu'il fallait agir, mais par où commencer ? Les

questions étaient nombreuses, et les réponses, loin d'être évidentes.

C'est là qu'e-Collectivités est intervenu. Grâce à leur accompagnement, nous avons pu avancer pas à pas, sans nous sentir submergés. Leurs équipes ont pris le temps de nous expliquer les choses simplement, sans jargon technique, et de façon adaptée à notre réalité : celle d'une petite commune, avec des besoins concrets et des contraintes budgétaires bien réelles.

En résumé, travailler avec e-Collectivités, c'est avoir un partenaire à nos côtés, qui nous aide à mieux servir nos concitoyens sans nous perdre dans des considérations techniques. Grâce à eux, nous avons pu moderniser nos services tout en gardant les pieds sur terre et en maîtrisant nos coûts. Et pour une petite commune comme la nôtre, c'est tout simplement inestimable !

" Dans un contexte où la qualité du service public est une priorité, la commune a souhaité mettre à jour son interface de gestion de la relation usagers.

Au-delà de la dimension technique, l'objectif était d'impliquer l'ensemble des services pour construire un projet transversal partagé.

e-Collectivités a accompagné la collectivité dès le lancement du projet : identification des besoins de chaque service, réalisation d'un diagnostic, animation du comité de pilotage, organisation des phases de tests et suivi attentif lors de la mise en place. Cette démarche structurée et collaborative a

permis d'adapter l'outil aux réalités de terrain et de sécuriser son déploiement. Aujourd'hui, la mairie dispose d'un outil performant qui améliore la traçabilité des demandes et la qualité des réponses apportées aux usagers. Nous avons particulièrement apprécié la qualité de l'accompagnement et la grande réactivité des équipes. Leur disponibilité et leur écoute ont largement contribué à la réussite du projet. Forts de cette première expérience, nous poursuivons en 2026 notre collaboration avec la refonte de l'arborescence de notre gestion électronique des documents (GED) "



Céline DOUCET
Directrice Générale des Services,
Mairie de
Mouilleron-le-Captif.

Suivez l'actualité du syndicat sur notre site www.collectivites.fr et sur nos réseaux sociaux.



Le pilotage des collectivités par la donnée : un enjeu politique et managérial.

Géo Vendée est le dispositif partenarial dédié au partage de la donnée et au développement de ses usages en Vendée.

> Nos objectifs

- Aider les structures et organismes publics vendéens à prendre des décisions grâce aux données de leur territoire.
- Les accompagner dans la gouvernance, la valorisation et l'innovation par la donnée.

> Nos missions

Le pilotage par la donnée ne relève pas seulement de la technique : en tant qu'outil d'aide à la décision publique et de modernisation administrative, il soulève de nombreux enjeux :

• **Enjeux de performance et de soutenabilité**

Le pilotage par la donnée renforce votre capacité d'arbitrage en objectivant vos décisions par des chiffres clairs et des simulations.

Ainsi, l'outil Schéma de Défense Extérieure contre l'Incendie développé pour l'AMPCV, le SDIS et Vendée Eau vous donne une vue claire de votre dispositif incendie : où sont vos Points d'Eau Incendie (PEI) ? Sont-ils conformes ? Y a-t-il des manques ? Résultat : vous savez où investir et combien.

• **Enjeux de transformation managériale**

La donnée favorise un pilotage transversal de vos

politiques publiques plutôt qu'un fonctionnement en silos (finances, RH, urbanisme, social, environnement).

L'Observatoire des Déchèteries développé pour Trivalis centralise les données utiles à plusieurs services pour suivre les tonnages, comparer les pratiques entre collectivités et produire des indicateurs de performance. Résultat : un seul outil, plusieurs services utilisateurs, des décisions coordonnées.

• **Enjeux de stratégie territoriale** **La maîtrise des données (démographie, mobilité, foncier, énergie) améliore vos process métiers, votre attractivité et votre planification territoriale.**

Le Jumeau Numérique capte en temps réel les données de circulation Waze (points noirs routiers), les îlots de chaleur urbains (où planter en priorité ?), les consommations Linky (quels bâtiments publics consomment trop ?), et les

données des objets connectés LoRa. Résultat : vous anticipez avec des données objectives.

- **Enjeux de maîtrise des risques**
Le pilotage par la donnée vous permet de mieux maîtriser les situations de crises (sanitaires, climatiques) en identifiant les zones à risque et les infrastructures vulnérables. Nous accompagnons Vendée Numérique sur son Schéma de Résilience des Réseaux en croisant leurs données avec la météo (vents, tempêtes) et les zones de submersion/inondation. Résultat : des investissements ciblés sur les points faibles avant qu'une crise n'arrive.

En résumé : la donnée n'est pas un outil technique, mais un instrument de gouvernance, d'efficacité et de légitimité publique.

Pour répondre à ces enjeux, Géo Vendée accompagne les collectivités vendéennes depuis plus de 20 ans à travers :



> Nos moyens

Une gouvernance partagée au service des territoires

Géo Vendée est un Groupement d'Intérêt Public piloté par une gouvernance articulée autour de 4 collèges :

- **Les membres fondateurs** (Conseil Départemental, SYDEV, Vendée Eau, Trivalis, Vendée Numérique) ;
- **Les EPCI** ;
- **Les communes** ;
- **Les autres organismes publics.**

Un avantage décisif pour vous : Géo Vendée fonctionne selon le principe du In House (quasi-régie), ce qui vous permet de bénéficier de ses services sans les contraintes de la commande publique. Simplicité, réactivité, mutualisation des coûts.

" Ils parlent de nous " !



Jérémie ROUSSEAU

Géomaticien,
Communauté de
Communes Pays de
Chantonnay

" Face aux difficultés de suivi des signalisations de voirie, nous souhaitions créer une application pour recenser manuellement les équipements et leur attribuer un code couleur d'état simple afin d'éviter des coûts d'entretien imprévus. Géo Vendée a proposé de tester une IA de type Deep Learning exploitant le PCRS vecteur pour détecter automatiquement les panneaux à Chantonnay. Plus de 1 500 panneaux ont été référencés, offrant un gain de temps majeur et limitant la sollicitation des communes ".



Johnny RENAUD

Responsable du bureau d'études,
Mairie de Challans

" La Ville est concernée par la réglementation DT-DICT en tant que gestionnaire du réseau d'eau pluvial et d'un réseau fibre optique. Hors cadre réglementaire, nous utilisons le PCRS topographique plusieurs fois par semaine pour :

- la réalisation de projets d'aménagements de voirie,
- Faire des métrés des bordures et trottoirs,
- des projets de réhabilitation et de petites extensions de réseaux des eaux usées ou pluviales,
- vérifier l'alignement d'une propriété...

En 2025, sur les 46 projets d'aménagement menés, la moitié se sont basés sur le PCRS.

Nous avons également exploité le PCRS image pour effectuer un repérage de la signalisation horizontale dans le cadre d'un projet.

De manière générale, nous avons besoin de moins de relevés topographiques. La précision planimétrique et altimétrique du PCRS répondant à beaucoup d'usages.

Cela représente forcément un gain économique, puis un gain de temps car le PCRS nous évite souvent d'avoir à nous déplacer pour prendre des mesures sur le terrain mais aussi d'avoir à gérer une commande de plan topographique ".

Suivez l'actualité du GIP sur notre site
www.geovendee.fr et sur nos réseaux sociaux.



L'Association Vendéenne des Anciens Maires (AVAM)



Maison des Communes

L'Association Vendéenne des Anciens Maires regroupe depuis 1994 les anciens maires de Vendée afin de mettre l'accent sur les sujets qui conditionnent et engagent notre avenir de citoyen, avec pour devise « Servir encore ». L'AVAM est affiliée à la Fédération des Anciens Maires et Adjoints de France (FAMAF) et représente un des départements les plus dynamiques de la Fédération.

> Nos objectifs

- Contribuer au développement des valeurs civiques de la démocratie.
- Défendre et illustrer le rôle du maire.
- Susciter des rencontres à caractère convivial et culturel.
- Etablir et développer des liens d'amitié et d'échanges entre tous les membres.

> Nos missions

Intervention auprès des jeunes

L'AVAM accompagne les écoles et les Conseils Municipaux des Enfants (CME) dans une réflexion autour de la citoyenneté et du civisme.

Depuis 2025, l'AVAM a intégré le Passeport du Civisme avec pour thème : comment devenir un super citoyen ?

Opération « Marianne du Civisme »

L'AVAM distingue et récompense les communes ayant obtenu le meilleur

taux de participation électorale selon la strate de population.

Cette action vise à lutter contre l'abstention électorale, mais aussi à redonner un sens aux valeurs civiques et démocratiques.

Honorariat des Maires

L'AVAM accompagne les élus (anciens maires, maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins 18 ans) en centralisant

auprès des services de la Préfecture les demandes de titre de maire honoraire à l'issue de leur mandat.

Conférences et voyages

L'AVAM développe les échanges sur des sujets qui engagent notre avenir de citoyens responsables, par des interventions de spécialistes, mais aussi par la création d'un cadre convivial, d'une ouverture culturelle et socio-économique.

> Nos moyens

L'AVAM compte 136 adhérents dont 128 anciens maires et 8 membres associés (veuves ou veufs d'anciens maires). La cotisation demandée

chaque année permet également d'adhérer à la FAMAF.

L'association est administrée par un Bureau et un Conseil

d'Administration composé de 16 anciens maires qui se réunit 5 fois dans l'année.



Lydie CLET

Animatrice enfance jeunesse,
Mairie de Fontenay-le-Comte

" Ils parlent de nous " !

" Depuis plusieurs années, des membres de l'AVAM s'engagent bénévolement pour accompagner les élèves de CM1 des écoles de Fontenay-le-Comte lors de la journée des élections du Conseil Municipal des Enfants. Au cours de cette journée citoyenne, les enfants découvrent différents lieux emblématiques de la mairie, notamment la salle des mariages. Les membres de l'AVAM y présentent les

symboles de la République et expliquent leur signification, permettant ainsi aux élèves de mieux comprendre les valeurs et le fonctionnement de nos institutions.

Ce temps d'échange, à la fois pédagogique et convivial, est toujours très apprécié des enfants comme des enseignants. Il constitue un beau moment de transmission et de partage autour de la citoyenneté ".

Créée en 2011, l'UDCCAS est le partenaire privilégié des CCAS et CIAS de Vendée, et des partenaires de l'action sociale intervenant localement. L'Association s'inscrit dans un réseau national, piloté par l'Union Nationale des Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale (UNCCAS).

> Nos objectifs

- Fédérer et unir les acteurs de l'action sociale sur le territoire.
- Accompagner les élus et les techniciens.
- Favoriser l'échange et la mise en réseau entre l'ensemble des adhérents et partenaires du territoire.
- Représenter ses adhérents et leurs politiques sociales auprès des partenaires institutionnels du département.

> Nos missions

- Mise en place de formations et organisation d'après-midi thématiques à l'attention des élus et des professionnels des CCAS/CIAS.
- Edition de guides pratiques : missions des CCAS, fichier des personnes vulnérables, aide alimentaire en Vendée.
- Les questions au réseau : service proposé aux adhérents qui a pour objectif de partager des retours d'expérience et faciliter la mise en réseau entre les professionnels.

> Nos moyens

L'UDCCAS est dotée d'un Conseil d'Administration, composé d'un collège d'élus et d'un collège consultatif de professionnels, chargé de définir les orientations et actions de l'association.

L'UDCCAS s'appuie sur une partie des cotisations versées par les CCAS/CIAS auprès de l'UNCCAS. L'UDCCAS travaille en étroite collaboration avec l'Association des Maires et Présidents de

Communautés de Vendée pour définir et proposer une offre de formations aux élus du département répondant à leurs besoins.

" Ils parlent de nous " !



Stéphanie LALONNIER

Responsable du service Action Sociale,
Mairie de Chantonnay

" Notre CCAS a adhéré à l'UDCCAS dès sa création. Ce cadre facilite les échanges de pratiques entre pairs. Lors de la mise en place de notre mutuelle communale de santé, par exemple, nous avons pu nous appuyer sur l'expérience d'autres CCAS du territoire. Les rencontres thématiques organisées par l'Union permettent également de découvrir des dispositifs (ex : lutte contre l'habitat indigne au niveau du département), de partager des initiatives locales (ex : actions pour atténuer l'isolement des aînés) et de développer des partenariats notamment avec des acteurs institutionnels et associatifs (ex : CPAM).

L'adhésion donne par ailleurs accès à des outils et guides coconstruits par les techniciens (ex : registre des personnes vulnérables), à une veille départementale et à des formations spécifiques aux CCAS (analyse des besoins sociaux, organisation et fonctionnement du CCAS, gestion budgétaire, etc.). En somme, intégrer l'UDCCAS, c'est à la fois renforcer le développement de son CCAS et participer à une dynamique collective au service de l'action sociale à l'échelle départementale, tant pour les élus que pour les techniciens "



UNE NEWSLETTER

chaque mardi

UN SITE INTERNET

www.maisondescommunes85.fr

**UNE PAGE FACEBOOK
ET LINKEDIN**

[@maisondescommunes85](https://www.facebook.com/maisondescommunes85)



**NE MANQUEZ
RIEN DE NOTRE
ACTUALITÉ !**